



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

L'école francophone, l'avantage par excellence

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire 2018-2019/02 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 21 janvier 2019 au bureau central de la CSFTNO et simultanément par conférence téléphonique à l'école Boréale de Hay River.

1. OUVERTURE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 21 janvier est ouverte à 19h30.

SONT PRÉSENTS :

Président	:	Simon Cloutier (Yellowknife)
Vice-présidente	:	Sarah Poitras (Hay River)
Commissaires scolaires	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife) Marie-Ève Martel (Yellowknife) Michael St-Amour (Hay River) Nicole Fournier (Hay River)
Direction générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/11

Il est proposé par Michael St-Amour
Appuyé de Marie-Ève Martel

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 21 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Sans objet.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

5. AGENDA AUTOMATIQUE

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire no 21 du 19 novembre 2018 et suivis

MOTION 2, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/12

Il est proposé par Nicole Fournier
Appuyé de Simon Cloutier

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire de la CSFTNO du 19 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Adoption du procès-verbal de la séance annuelle d'organisation no 01 du 10 décembre 2018

MOTION 3, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/13

Il est proposé par Sarah Poitras
Appuyé de Jean de Dieu Tuyishime

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance annuelle d'organisation de la CSFTNO du 10 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

6. QUESTIONS À L'ÉTUDE (pour décision)

6.1 Politique 3 – Processus de gouvernance : Nomination d'un commissaire représentant la région Hay River – confirmation

MOTION 4, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/14

Il est proposé par Sarah Poitras
Appuyé de Marie-Ève Martel

QUE soit nommé Michael St-Amour au poste de commissaire pour la région de Hay River pour un an, soit jusqu'à la prochaine séance annuelle d'organisation de la CSFTNO.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire 2018-2019/02 de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest
Le 21 janvier 2019

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Rapport du Comité des finances du 16 janvier 2019

7.1.1 Adoption des États financiers au 31 décembre 2018

MOTION 5, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/15

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Sarah Poitras

QUE soit adopté le rapport financier au 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

7.1.2 Demande du Conseil des commissaires à l'égard d'ajouter un compte de dépenses pour la personne à la présidence

MOTION 6, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/16

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Marie-Ève Martel

QUE soit étudiée la possibilité d'apporter un changement aux politiques de la CSFTNO pour ajouter un compte de dépenses de 2 000\$ pour la personne à la présidence.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Rapport du Comité plénier siégeant à huis clos lors de la réunion ordinaire du 21 janvier 2019

MOTION 7, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/17

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Nicole Fournier

QUE la recommandation approuvée lors du comité plénier à huis clos du 21 janvier 2019 portant sur le choix d'une firme d'avocats soit adoptée telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Rapport du Comité des politiques et gouvernance

La directrice générale rapporte que le comité a fait la lecture de la Directive administrative intitulée *Utilisation responsable de tout appareil numérique et accès au réseau de la CSFTNO*. Le comité a suggéré que la direction générale et le comité de technologie retravaillent le contenu

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire 2018-2019/02 de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest
Le 21 janvier 2019

pour clarifier des points et qu'elle soit présentée lors d'une prochaine réunion du Comité des politiques et gouvernance.

7.4 Rapport du Comité de promotion

La directrice générale rapporte que le comité a fait l'étude de la campagne de promotion pour la prématernelle et la maternelle qui se déroulera à la fin janvier et février 2019.. Des outils de promotion ont été commandés. Le comité a suggéré de partager avec eux le Plan de communication élaboré l'an dernier, et ce, à la prochaine réunion du comité.

8. RAPPORTS DE MONITORING

Sans objet.

9. COMMUNICATIONS (INFORMATION)

9.1 Correspondances diverses:

9.1.1 Lettre de la FNCSF à Simon Cloutier

Une lettre de la FNCSF portant sur l'élection de Simon Cloutier à la présidence est partagée à l'ensemble des commissaires.

9.1.2 Calendrier des activités du Conseil des commissaires 2018-2019

La directrice générale partage avec les membres le Calendrier des activités révisé.

9.2 Rapport de la présidence

Le président présente un rapport verbal de ses activités pour la période du 19 novembre 2018 au 21 janvier 2019.

9.3 Rapport de la direction générale de la CSFTNO et rapports des directions d'écoles

La Directrice générale présente le rapport de ses activités pour la période du 19 novembre 2018 au 21 janvier 2019.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

MOTION 8, RÉOLUTION CSFTNO/18-19/18

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyé de Michael St-Amour

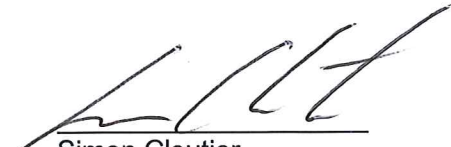
PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire 2018-2019/02 de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest
Le 21 janvier 2019

QUE la séance ordinaire de la CSFTNO du 21 janvier 2019 soit levée à 20h49.

Adoptée à l'unanimité


Yvonne Careen
Directrice générale


Simon Cloutier
Président